ADVANT Altana

ADVANT ALTANA CONSEILLE AMPHENOL DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DU GROUPE CMR AUPRES DE LBO FRANCE

ADVANT Altana a conseillé le groupe américain Amphenol coté au NYSE à New York dans le cadre de l'acquisition du groupe CMR auprès de LBO France.

Le groupe Amphenol, groupe américain coté au NYSE à New York et leader mondial des systèmes de connexion, vient de réaliser l'acquisition de CMR, spécialisé dans les systèmes de câblage, pièces électroniques et capteurs dans les secteurs de l'industrie lourde, du nucléaire et des énergies renouvelables.

Le groupe CMR est présent dans 12 pays et emploie plus de 1 000 personnes à travers le monde. Depuis plusieurs années, le groupe CMR s'est construit une très forte présence à l'international et s'est constitué une clientèle très solide constituée de groupes de premier plan.

Au cours des dernières années, le groupe CMR, soutenu par LBO France, a diversifié ses métiers en réalisant plusieurs acquisitions, dont la société Costronic, spécialisée dans les énergies renouvelables, et le groupe Procaly, spécialisé dans le secteur ferroviaire.

Le développement du groupe lui a donné une valeur stratégique et lui permet d'entamer une nouvelle phase de croissance aux côtés d'Amphenol.

ADVANT Beiten conseille depuis plusieurs années Amphenol dans le cadre de ses opérations M&A outre-Rhin et le succès de cette opération transfrontalière est le résultat de l'excellence, de la coopération et de la complémentarité des équipes d'ADVANT.

Les conseils juridiques dans cette opération :

- Amphenol était conseillé par ADVANT Altana, avec une équipe pilotée par Jean-Nicolas Soret et Fabien Pouchot (Avocats Associés M&A) et composée d'Eléonore Vucher-Bondet et Léonie Bontoux (Avocates M&A), Mickaël d'Allende (Avocat Associé Social), Laura Beserman et Kevin Bellolo (Avocats Social), Louis des Cars (Avocat Associé Public), Jean-Guy de Ruffray (Avocat Associé IP/IT), Camille Raclet (Avocate IP/IT), et ADVANT Beiten, avec une équipe pilotée par Christian von Wistinghausen et Tassilo Klesen (Avocats Associés M&A) pour les aspects de droits allemand et chinois;
- LBO France était conseillé par JEANTET, avec une équipe pilotée par Philippe Matignon (Avocat Associé M&A), David Hallel et Henriette Barrois (Avocats M&A) et Gabriel di Chiara (Counsel Fiscal).

À propos d'ADVANT Altana

ADVANT Altana est un cabinet d'avocats multi-juridictionnel, qui compte 90 avocats et juristes, dont 24 associés. Les équipes d'ADVANT Altana conseillent les sociétés et groupes français et étrangers, ainsi que leurs dirigeants, dans le traitement de dossiers techniques ou stratégiques à forts enjeux.

ADVANT Altana travaille en étroite collaboration avec les cabinets membres d'ADVANT pour conseiller, accompagner et représenter ses clients sur toutes les questions juridiques liées à leurs activités, tant en France qu'à l'étranger. Cela inclut la collaboration avec d'autres conseillers de notre réseau mondial de cabinets de premier plan.

À propos d'ADVANT Beiten

ADVANT Beiten est le cabinet membre allemand d'ADVANT. Fondé en 1990, ADVANT Beiten est un cabinet d'avocats indépendant qui compte environ 260 avocats et est l'un des principaux cabinets de droit commercial en Allemagne. Il conseille les entreprises de taille moyenne, les grandes sociétés, les banques, les fondations et les organisations du secteur public en matière de droit commercial allemand et international à partir de cinq bureaux en Allemagne ainsi notamment qu'en Belgique et en Chine.

À propos d'ADVANT

ADVANT est une association européenne de cabinets d'avocats qui occupe une position unique pour donner à ses clients un avantage lorsqu'ils naviguent dans le paysage juridique et commercial complexe et nuancé de l'Europe.

Les membres d'**ADVANT** sont des cabinets de premier plan dans leurs juridictions respectives.

ADVANT est composé de 152 associés et d'environ 550 professionnels répartis sur 13 bureaux en Europe et au-delà.

L'association a été créée en 2021 par trois cabinets membres fondateurs - Altana en France, Beiten en Allemagne et Nctm en Italie.

Pour plus d'informations : advantlaw.com

Contacts presse

Arthur BLANC-AUBERT
Gantzer Agency
+ 33 7 60 21 20 34
arthur.blancaubert@gantzeragency.com

Dominique CHANTEUX-GILLET

ADVANT Altana

+ 33 6 63 11 25 46

dominique.chanteux-gillet@advant-altana.com



